



Réf. Farde e-Assemblées : 2244484

N° OJ : 48

Projet d'Arrêté - Conseil du 03/06/2019

Objet : Nouvelle convention entre la Ville et l'association «La Promenade verte de Neder-over-Heembeek - De Groene wandeling van Neder-over-Heembeek» pour la mise en place du projet «La Promenade Pédagogique de NOH».

Le Conseil communal,

Vu la décision 143 du Conseil communal, en sa séance du 25 juin 2018, d'octroyer un subside à l'ASBL «LA PROMENADE VERTE DE NEDER-OVER-HEEMBEEK - DE GROENE WANDELING VAN NEDER-OVER-HEEMBEEK» dans le cadre du «Budget Citoyen NOH» 2017 et d'adopter une convention qui lie la Ville et l'ASBL pour ce subside;

Considérant que l'ASBL a demandé certaines adaptations à cette convention;

Considérant que les modifications demandées par l'ASBL pouvaient être rencontrées par la Ville sans lui porter préjudice;

Considérant qu'une nouvelle convention a été rédigée en accord avec l'ASBL.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique. - Le texte de la nouvelle convention qui lie la Ville et l'asbl « La Promenade Verte de Neder-Over-Heembeek - De Groene Wandeling van Neder-Over-Heembeek » dans le cadre du «Budget Citoyen NOH 2017», est adopté.

Annexes :

[Convention FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)